

Apprentissage : une réforme ambitieuse susceptible de faire bouger les lignes

Publié le 9 février 2018

Le Medef salue les annonces du gouvernement en faveur de l'apprentissage. Il s'agit d'un plan pragmatique, ambitieux et crédible qui clarifie les responsabilités des acteurs.

Ainsi, les branches et les entreprises sont placées au coeur du système, le cadre juridique de l'apprentissage est simplifié, les démarches d'apprentissage sont assouplies, l'organisation est libérée de nombreuses contraintes et la réactivité est encouragée pour tenir compte de l'évolution des besoins en compétences des entreprises et des jeunes.

Par ailleurs, le financement du système est simplifié et clarifié. Il garantit que tous les contrats d'apprentissage seront financés, quels que soient le lieu et la taille de l'entreprise.

Ces mesures permettent donc de préciser l'environnement dans lequel se poursuit la négociation formation professionnelle en cours.

Dans les mois qui viennent, le Medef sera très attentif à la bonne transposition de ces annonces dans la loi.

Pour **Pierre Gattaz, président du Medef** : « Ces annonces sont très importantes et peuvent relancer la dynamique d'apprentissage dans notre pays. Elles correspondent aux évolutions que nous souhaitons. Il nous appartient désormais de répondre aux défis qui se posent en accompagnant sans état d'âme cette réforme. Le Medef amplifiera son action de mobilisation en faveur de l'apprentissage dans les mois qui viennent vis-à-vis des jeunes et des entreprises. Il accompagnera ses branches dans la mise en œuvre de leurs nouvelles responsabilités. »